

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue lundi, le 3 février 2014 à 20h00 au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Régis Pilote  
Emmanuel Deschênes  
Pierre Tremblay, conseiller  
Ruth Tremblay

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 27 JANVIER 2014
3. ADOPTION DES COMPTES
4. RÉOLUTION DE CONCORDANCE
5. RÉOLUTION D'ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES
6. RÉOLUTION – PERMIS DE CONSTRUCTION MICHEL VOYER ET ANNE-MARIE BLOUIN
7. MANDAT TREMBLAY BOIS MIGNAULT – DOSSIER 1008350, COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC
8. SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE – DOMAINE CHARLEVOIX
9. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉVELOPPEMENT « DOMAINE CHARLEVOIX »
10. FORMATION :
  - CONFÉRENCE NATIONALE – SOLIDARITÉ RURALE (PIERRE TREMBLAY, MAIRE ET HÉLÈNE THIVIERGE)
  - COMAQ – RÉDIGER EFFICACEMENT UN RÈGLEMENT MUNICIPAL (HÉLÈNE THIVIERGE)
11. DEMANDE DE DON, CLUB D'AUTONEIGE SAPIN D'OR
12. MOTION : SYMPATHIES À LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE
13. REPRÉSENTATION
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **18-02-14 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

#### **19-02-14 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 et de la séance extraordinaire du budget du 27 janvier 2014**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 soit accepté.

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 27 janvier 2014 soit accepté.

## 20-02-14 Approbation des comptes

Il est proposé par Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

### GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

BELL CANADA	207.45 \$
BELL MOBILITÉ CELL. GB: 25.19 LG: 19.44 PT19.44	64.07 \$
CANADA POST CORPORATION	124.74 \$
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS	50.00 \$
CORPORATE EXPRESS	70.10 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	73.44 \$
DÉRY TÉLÉCOM	41.34 \$
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	109.40 \$
EQUIPEMENT BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN	62.24 \$
HYDRO-QUÉBEC	769.24 \$
IMPRIMERIE CHARLEVOIX	229.94 \$
MRC DE CHARLEVOIX	48.90 \$
PG SOLUTIONS	769.18 \$
PRODUITS SANITAIRES RIVE-NORD	141.93 \$
POSTES CANADA	1 235.00 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION	558.60 \$
SONIC	3 255.33 \$
UNITÉ PASTORALE DE CHARLEVOIX-OUEST	225.00 \$
	<hr/>
	<b>8 035.90 \$</b>

### SECURITÉ PUBLIQUE

ARÉO FEU	1 744.17 \$
BELL CANADA	96.08 \$
BELL MOBILITÉ	384.04 \$
EDUC EXPERT	74.73 \$
ESSO	223.04 \$
EXTINCTEURS CHARLEVOIX	194.31 \$
HYDRO-QUÉBEC	807.21 \$
LOGICIELS PREMIÈRE LIGNE	745.42 \$
BRIGADE DES POMPIERS pratique: 485\$ garde: 1872\$	4 593.00 \$
	<hr/>
	<b>8 862.00 \$</b>

### VOIRIE-TRANSPORT

BELL CANADA	96.08 \$
BOIVIN BERNARD	1 045.00 \$
CHEZ S. DUCHESNE	1 100.17 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	5.83 \$
ELECTRICITÉ GAUTHIER	2 127.04 \$
ESSO	2 590.84 \$
FABRIQUE DES ÉBOULEMENTS	3 500.00 \$
GARAGE MARTIN GAUDREAU	7 375.26 \$
HYDRO-QUÉBEC	523.67 \$
MARC TREMBLAY	385.00 \$
SERVICE DE ROULEMENTS S.M. INC.	14.38 \$
	<hr/>
	<b>18 763.27 \$</b>

### ECLAIRAGE DE RUE

HYDRO-QUÉBEC	1 936.83 \$
	<hr/>
	<b>1 936.83 \$</b>

**AQUEDUC**

ELECTRICITE GAUTHIER	187.19 \$
GAETAN BOLDUC ET ASS.	698.48 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 248.38 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	220.20 \$
POSTES CANADA	115.55 \$
PRODUITS SANITAIRE RIVE-NORD	124.11 \$
VILLE DE BAIE ST-PAUL	58.87 \$
	<hr/>
	<b>2 652.78 \$</b>

**ASSAINISSEMENT DES EAUX**

BELL CANADA	96.82 \$
CLAUDE GAUTHIER (KM motoneige)	210.00 \$
FQM	12.92 \$
GAÉTAN BOLDUC INC.	2 888.41 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	110.75 \$
	<hr/>
	<b>3 318.90 \$</b>

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE**

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	<b>9 988.00 \$</b>
-----------------------------	--------------------

**LOISIRS ET CULTURE**

BELL CANADA	107.58 \$
HYDRO-QUÉBEC	433.90 \$
RELIANCE PROTECTRON	275.25 \$
RÉSEAU BIBLIO	6 036.40 \$
	<hr/>
	<b>6 853.13 \$</b>

**URBANISME**

MRC DE CHARLEVOIX	2 149.32 \$
	<hr/>
	<b>2 149.32 \$</b>

**DONS**

CATHERINE TREMBLAY	47.00 \$
LAURIE JULIEN MORIN	47.00 \$
STÉPHANE HARVEY	47.00 \$
MARIANNE BOUCHARD	93.00 \$
CATHERINE PELLICANO	327.50 \$
LA GRANDE TRAVERSÉE	50.00 \$
MARIANNE BOUCHARD	200.00 \$
CLAUDINE PILOTE	200.00 \$
	<hr/>
	1 011.50 \$

<b>TOTAL</b>	<b>63 571.63 \$</b>
--------------	---------------------

**21-02-14 Résolution de concordance**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité des Éboulements souhaite emprunter par billet un montant total de 441 100\$;

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
80-08	434 300\$
78-08	6 800\$

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 441 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 80-08 et 78-08, soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 11 février 2014;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015.	16 800 \$
2016.	17 400 \$
2017.	18 000 \$
2018.	18 600 \$
2019.	19 200 \$ (à payer en 2019)
2019.	351 100 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt, la Municipalité des Éboulements émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 février 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 80-08 et 78-08, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**22-02-14 Résolution d'adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité des Éboulements accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 11 février 2014 au montant de 441 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 80-08 et 78-08. Ce billet est émis au prix de 98,365\$ CAN pour chaque 100\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

16 800\$	1,8 %	11 février 2015
17 400\$	2,00%	11 février 2016
18 000\$	2,20%	11 février 2017
18 600\$	2,50%	11 février 2018
370 300\$	2,75%	11 février 2019

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

**23-02-14 Résolution – Permis de construction Michel Voyer et Anne-Marie Blouin**

**CONSIDÉRANT** que le demandeur doit fournir un document supplémentaire à sa demande, il est proposé par Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter le traitement de ce dossier à une date ultérieure.

**24-02-14 Mandat à Tremblay Bois Mignault – Dossier 1008350, Commission d'accès à l'information du Québec**

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers,

- de mandater la firme Tremblay Bois Mignault – dans le dossier numéro 1008350, Commission d'accès à l'information du Québec.

**25-02-14 Signature du protocole d'entente – Domaine Charlevoix**

**ATTENDU QUE** le promoteur désire procéder à la phase II de son développement domiciliaire dénommé « Domaine Charlevoix » sur le territoire de la Municipalité des Éboulements;

**ATTENDU QUE** le *Règlement numéro 79-08 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux* vise à permettre à la Municipalité de conclure un protocole d'entente pour permettre la réalisation d'un tel projet;

**ATTENDU QUE** les parties désirent convenir par ce protocole de leurs obligations respectives afin d'établir les conditions de réalisation de cette phase du projet sise sur le territoire de la Municipalité, mise de l'avant par le promoteur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'accepter le protocole d'entente à intervenir entre la municipalité des Éboulements et la Société de développement Domaine Charlevoix;

- d'autoriser le maire Pierre Tremblay et Linda Gauthier, directrice générale et secrétaire trésorière à signer ledit protocole d'entente.

**26-02-14 Avis de motion – Règlement d'emprunt développement « Domaine Charlevoix »**

Pierre Tremblay, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, d'un règlement d'emprunt développement « Domaine Charlevoix »

**27-02-14 Formation : Conférence nationale – Solidarité rurale Pierre Tremblay, maire et Hélène Thivierge) et COMAQ – Rédiger efficacement un règlement municipal (Hélène Thivierge)**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'autoriser le maire Pierre Tremblay et Hélène Thivierge, agente de projets et responsable de l'urbanisme, à assister à la 20<sup>e</sup> Conférence Nationale de Solidarité rurale du Québec du 26 au 28 mars 2014 au coût de 753.09\$ incluant les taxes.
- d'autoriser Hélène Thivierge, agente de projets et responsable de l'urbanisme à assister à la formation COMAQ intitulée « Rédiger efficacement un règlement municipal, qui se déroulera le 16 mai 2014 au coût de 592.12\$ incluant les taxes.

**28-02-14 Demande de don – Club d'autoneige Sapin d'Or**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un don de 350\$ au Club d'autoneige Sapin-d'or.

**29-02-14 Motion de sympathies à la municipalité de l'Isle-Verte**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers, d'adresser un message de sympathies à la municipalité de l'Isle-Verte suite à l'incendie qui a ravagé la résidence pour personnes âgées du Havre le 23 janvier 2014, et causant plus de 30 décès.

## Représentations

Le maire et les conseillers informent l'assemblée des différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

## Certificat de crédit

Je soussignée Linda, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

## 30-02-14 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20h50 les points à l'ordre du jour ayant été traités.

\_\_\_\_\_  
Pierre Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Linda Gauthier  
Directrice générale

<u>CORRESPONDANCE – JANVIER 2014</u>	
MRC	<ul style="list-style-type: none"><li>Règlement #141-13-1 « Règlement de remplacement intérimaire 141-13 visant à encadrer le déboisement, le morcellement en bordure des routes 138 et 362 »</li></ul>